Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 11 (1919)

Heft: 2

Artikel: L'éducation par le syndicat

Autor: Schürch, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

७७७७७७७७७७७७७७७७७

SUISSE ของของของของของ

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 2 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 ∘ ∘ ∘ Kapellenstrasse 8 ∘ ∘ ∘ Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦♦

o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne oooo Kapellenstrasse, 6 oooo

SOMMAIRE: Pages	Page
	3. La vengeance
1. L'éducation par le syndicat	4. L'application pratique de l'assurance-accidents
2. L'activité du comité de l'Union syndicale en 1918 10	5. Mouvement syndical en Suisse

L'éducation par le syndicat

Les cours de militants

Dans le numéro de décembre de la Revue syndicule, nous avons fait ressortir la nécessité pour les syndicats de songer à l'éducation de leurs membres.

Le mouvement ouvrier a besoin d'hommes capables et instruits, aux sentiments généreux s'alliant à une conscience droite et dont le courage moral égale l'abnégation indispensable aux vrais militants.

C'est donc à la fois une éducation intellectuelle et morale que nous souhaitons pour nos membres et c'est de ce principe que nous devons nous inspirer dans l'organisation de nos cours de militants.

Comme nous l'avons dit déjà, des conférences publiques ne nous permettent pas d'atteindre le résultat désiré. Le conférencier doit forcément s'en tenir à des généralités, présenter son sujet dans une forme concise, à un public souvent nombreux, dont le degré d'instruction est divers. Le caractère passif de l'auditoire ne permet pas de se rendre compte si l'exposé est compris par chacun, surtout lorsque la conférence n'est pas suivie d'une discussion. Même en ce cas, la timidité de beaucoup de personnes ne leur permet pas de s'exprimer en public. Les conférences publiques sont utiles et absolument nécessaires, c'est incontestable, surtout lorsqu'elles sont données avec méthode sur des sujets variés qui forment un tout bien compris. Mais c'est un moyen qui ne peut instruire que superficiellement et cela ne suffit pas à former des militants.

Chaque Union ouvrière devrait donc organiser non seulement des conférences pour rester en contact avec le grand public, mais encore des cours de militants qui répondent au but proposé au début de cet article.

Des cours de ce genre présentent des difficultés.

D'abord, les ouvriers disposent de peu de temps pour s'instruire. Les journées de travail sont trop longues; chacun en revient fatigué. Il faut un effort pour se remettre à l'étude après avoir peiné neuf ou dix heures à l'atelier. Aussi chacun n'en a pas le courage.

Ceux qui, par contre, désirent le plus s'instruire, parmi la classe pro'étarienne, sont généralement déjà surchargés de travail dans le mouvement ouvrier. Ce sont les courageux que l'on voit à l'œuvre partout à la fois, au syndicat, dans les coopératives et groupes politiques.

D'autre part, les militants capables d'enseigner dans ces cours sont rares et les moyens financiers des organisations ouvrières assez limités.

Nous ne pouvons pas imiter les organisations allemandes et belges qui avaient créé des écoles ouvrières de toutes pièces où les militants désignés pour en suivre les cours étaient remboursés de leurs frais et recevaient encore leur salaire intégral pendant la période passée à l'école. Les cours se donnant le jour pendant plusieurs se-

Comme les cours du soir ne sont pas fructueux pour les raisons que nous avons indiquées, il ne reste qu'à employer les samedis après-midi, puisque la semaine anglaise est introduite dans la plupart des centres industriels, ainsi que les dimanches.

Quant aux professeurs, il faudra faire appel au dévouement de nos militants instruits et les spécialiser dans l'une ou l'autre des branches du programme d'enseignement. Les cours pourraient se répéter dans plusieurs localités, ce qui serait possible en leur appliquant l'excellent principe de la division du travail.

Toute cette organisation serait dirigée d'un point central, afin d'assurer un service rationnel et répartir judicieusement les couférenciers.

L'une des questions essentielles serait naturellement l'élaboration du programme et sa répartition aux divers camarades qui voudront bien mettre leurs connaissances au service de l'œuvre. Ces camarades devraient, au préalable, se réunir et arrêter un projet à soumettre aux organisations. Ce programme comprendrait non seulement l'enseignement des questions économiques, mais également la littérature, l'histoire de la civilisation et de l'art. Le but est d'ouvrir le cœur et l'intelligence de nos militants ouvriers, tout en développant chez eux le sentiment de la beauté.

La méthode d'enseignement dans ces cours devrait laisser une large place à l'interrogation et à la discussion et non pas imiter la forme pratiquée dans les universités où le maître parle et dicte à son auditoire. Un rôle plus actif doit être donné à ceux que l'on désire instruire, afin de s'assurer que chacun comprend la leçon.

Malgré les difficultés de toutes sortes que la création de ces cours de militants rencontrerait, nous voulons espérer qu'ils verront le jour dans

un avenir prochain.

Le développement du mouvement ouvrier l'exige impérieusement. Nous manquons d'hommes! disent souvent nos militants et cela est vrai. Il faut donc en former. Nous en avons un pressant besoin pour notre propagande et pour la direction de nos organisations. Plus nous en augmenterons le nombre et plus nous hâterons le moment de notre émancipation intégrale. La transformation sociale que nous rêvons, pour être assurée, ne doit pas être imposée par la violence à une majorité, mais obtenue par la persuasion, grâce à laquelle, de minorité que nous sommes, nous pasrons bientôt à la majorité. Ch. Schürch.



L'activité du comité de l'Union syndicale en 1918

Le programme pour l'année 1918 qui fut soumis le 25 février 1918 à l'appréciation et à la décision de la commission syndicale, se trouvait sous l'influence de la situation créée par la guerre. Il comprenait les points suivants: 1º statistique syndicale; 20 statistique économique; 3º rédaction de la Revue et de la Rundschau; 4º rédaction de la correspondance syndicale; 50 développement des efforts de centralisation et de concentration dans les organisations syndicales; 6º actions de nécessité, actions contre le service civil et auxiliaire; 70 développement de la législation de protection ouvrière (protection des apprentis, loi sur les fabriques, assurances-accidents); 8º action en faveur de l'impôt fédéral direct; 90 application des décisions du congrès: a) enquête sur la question des secours à accorder en cas de grève générale; b) création d'un conseil de revision; 10° propagande pour l'adhésion des fédérations qui ne font pas encore partie de l'Union syndicale; 11° admission des apprentis dans les syndicats et leur éducation; 12° attitude au sujet de la période transitation d'apple manural.

sitoire d'après guerre.

On pourrait écrire un livre entier sur la liquidation de ce programme, nous nous bornerons cependant à mentionner le stricte nécessaire. La statistique syndicale a été amplifiée en comparaison des années précédentes. On élabora des tableaux sur la répartition des organisations dans les différentes localités et les cantons. Nous avons en outre établi, dans deux tableaux graphiques, accompagnes de texte explicatif, la proportion du nombre des organisés et la répartition des organisations sur les différentes industries, selon la population de la suisse. Ce tableau est aussi établi par canton. Ces graphiques ont été publiés dans le numéro 1 de 1919 de la Revue syndicale et nous les recommandons à l'étude des ouvriers organisés, spécialement aux comités des fédérations; les autres parties de la statistique syndicale furent élaborées comme d'habitude.

On n'a pas pu vouer l'attention nécessaire à la statistique économique, en considération des questions d'actualité pressantes qui exigèrent

un grand travail.

La rédaction de la Rundschau et de la Revue fut faite comme les années précédentes. Les organes de publication de l'Union syndicale eurent à souffrir de la disette de papier comme tous les autres journaux. A partir du 1^{er} mai 1918, le camarade Schürch se chargea de la rédaction de la Revue; nous remercions le camarade Heymann, qui dirigea la rédaction de la Revue par intérim, pour les bons services qu'il a rendus à l'Union syndicale.

La correspondance syndicale s'efforça, comme l'année précédente, de mettre à la disposition de la presse syndicale des articles traitant des sujets d'actualité. Elle parut en 24 numéros, contenant 40 articles, la plupart de grande

dimension.

Nous appuyâmes, avant comme après, les efforts de centralisation et de concentration qui se firent remarquer dans les fédérations syndicales.

L'attitude à l'égard du mouvement des employés à traitement fixe fut traitée dans des séances communes avec la direction du parti. Les thèses élaborées à ce sujet furent adoptées par la commission syndicale et publiées dans la presse.

Le comité intervint aussi dans quelques conflits qui surgirent soit entre des fédérations